

**POLE VIE SOCIALE ET CITOYENNETE**  
**Service Développement de la Démocratie**  
**Locale et Participation**

Affaire suivie par : Pascale VINCENT  
N/Réf : SDDL/ PV/PG 2008 CA 242  
Objet : **Votre courrier du 21-04-2008**

Toute la correspondance doit être adressée  
impersonnellement à M. le Maire.

Monsieur Jean-Claude GOUDOT  
Président de l'Association DEFENSE  
« CHAPRAIS-ROTONDE »

28 D RUE DE LA ROTONDE  
25000 BESANCON

Besançon, le 13 mai 2008

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 21 avril 2008, vous nous manifestez votre désir d'être associé aux travaux du conseil de quartier.

Ainsi que vous l'a écrit M. le Maire « les associations se verront bien offrir des possibilités de participer activement aux réflexions des conseils de quartiers ».

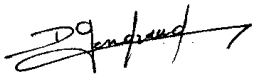
Ces derniers seront renouvelés à partir du mois de septembre selon les modalités qui restent encore à finaliser et à faire valider par le Conseil Municipal dans le cadre d'une nouvelle charte des conseils de quartiers. Un des axes réside dans le principe de la participation des associations et nous sommes en train actuellement d'en clarifier les modalités avec la nouvelle équipe municipale. A compter du mois de mai, les actuels coprésidents des conseils de quartiers seront associés à ces réflexions.

Nous tenons donc à vous assurer de la prise en compte de votre demande et ne manquerons pas d'y apporter une réponse dans le cadre des orientations qui seront définies par la nouvelle charte des conseils de quartiers.

Vous pouvez bien entendu, continuer à participer aux travaux du conseil de quartier et nous comptons sur vous pour y oeuvrer, en son sein, dans l'esprit constructif que vous défendez et dans le sens de l'intérêt général.

En vous assurant de notre gratitude, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président,  
l'expression de nos salutations distinguées.

Didier GENDRAUD,



Adjoint au Maire délégué à la Démocratie  
Participative et à la Citoyenneté

Marie Odile CRABBÉ-DIAWARA,



Conseillère Municipale Déléguée  
chargée du quartier des CHAPRAIS